

Nombre de membres en exercice	40
Présents	36
Pouvoirs	1
Votants	37
Exprimés	37
Pour	37
Contre	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20240626-DEL-2024-43-DE
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin, le Comité Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf,

Date de la convocation : 20 juin 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

*Marie-Sophie AUBERGER représentée par Danièle BAPT - Dominique BAUDEMONT - Carole BEN TOUMIA
Michelle BESNIER représentée par Marc CHAMPAUD - Guillaume BONNETAUD - Jean-Pierre BOSDEVIGIE
Isabelle BOURLIATAUD - Patrick BRUN - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Philippe DUTHEIL représenté
par Éliane VERGNE - Joël FORESTIER - Franck FOUR représenté par Micheline DE CUYPER - Gérald GASCHET
Claudine GIRAUD - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Dominique LAUBARY - Christian LEBLANC
Hubert LEHMANN - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Jean-Pierre NEXON - Laurent PAQUET
Mélanie PLAZANET - Philippe RAIGNÉ représenté par Monique LAFARGE - Aurélie RÉMÉNIÉRAS représentée par
Vincent LONTRADE - Françoise RIVET - Josiane ROUCHUT - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON
Dominique TALABOT - Michel THEYS - Guy TOUZET - Chantal TURBIEZ - Sébastien VINCENT.*

MEMBRES AYANT DONNÉ POUVOIR :
Frédéric SUDRON à *Mélanie PLAZANET.*

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Dominique TALABOT

DÉLIBÉRATION N° 2024-43

OBJET : PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027
COMPOSITION DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) MONTS ET BARRAGES
DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Monts et Barrages est structure porteuse du GAL pour la période de programmation européenne 2021-2027. Le GAL est composé d'un collège public et d'un collège privé et certains partenaires sont systématiquement invités.

Les deux collèges sont composés comme suit :

- Collège public : 10 membres titulaires (9 élus issus du Bureau syndical du PETR + 1 représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Vienne) + 8 suppléants (7 issus du Bureau syndical du PETR + 1 représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Vienne).

- Collège privé : 10 membres titulaires et des suppléants, tous issus du Conseil de développement du PETR.

Sont invités aux réunions du GAL (sans voix délibérative) :

- un représentant élu de la Région Nouvelle-Aquitaine
- un représentant élu du PNR de Millevaches en Limousin
- un représentant élu du Syndicat du Lac de Vassivière.

Compte tenu des changements intervenus au sein des instances du PETR, il s'avère nécessaire de procéder à la désignation des membres du collège public.

Il est proposé que soient désignés comme :

- Membres titulaires les élus suivants : Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Estelle DELMOND, Mickaël KAPSTEIN, Henri LAVAUD, Gilles MATINAUD, Laurent PAQUET, Jean-Claude SAUTOUR, Philippe SIMON, Guy TOUZET.
- Membres suppléants les élus suivants : Alain DARBON, Franck FOUR, Gérald GASCHET, Yves LE GOUFFE, Lionel LEMASSON, Michel THEYS et Sébastien VINCENT.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, à l'unanimité, valident la composition du collège public du GAL, telle que proposée et confirment que le Président du PETR est le Président du GAL.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Laurent PAQUET**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Paquet', written over a horizontal line.